Département de Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 27 novembre 2019

Membres en exercice : Date de la convocation: 22/11/2019

10 L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept novembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL

Présents: 8

Votants: 9

Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI,

Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie MAIRE, Aude CHAPPUY,

Denis MICHEL

Pour: 9 Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY

Contre: 0 Excusés:

Abstentions: 0 Absents: Thierry BLAISE

Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Subventions 2020 - 2019_075

Le Conseil décide de verser les subventions suivantes qui seront inscrites au budget 2020:

* Sapeurs-pompiers:

Cette décision est prise hors la présence des Conseillers Municipaux membres de l'Amicale des Sapeurs Pompiers (Dominique GEORGE, Denis MICHELet Gilles ZINUTTI).

Les membres restants votent à l'unanimité une subvention de 741 euros pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers qui règle l'assurance hors service.

*Projet d'atelier de pratique artistique

Réalisé par l'association "Le cri des lumières" au sein de l'école primaire de Thiaville, une subvention de 400€ est votée à l'unanimité.

* Musique de Raon-L'Etape: 80 euros

* Souvenir Français: 85 euros

* **ADMR:** 100 euros

* Restos du cœur: 105 euros * Banque alimentaire: 105 euros * Epicerie sociale de Nancy: 105 euros

* Concours des maisons fleuries: 250 euros à verser au Foyer Rural de Thiaville.

Ainsi fait et délibéré ce jour, Pour copie conforme, Vittore PETTOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20____ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20____

RF Préfecture de Nancy

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/11/2019
054-215405192-20191127-2019 075-DE

Département de Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 27 novembre 2019

Membres en exercice : Date de la convocation: 22/11/2019

10 L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept novembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL

Présents : 8

<u>Présents</u>: Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI,

Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie MAIRE, Aude CHAPPUY,

Denis MICHEL

Pour: 9 Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY

Contre: 0 Excusés:

Votants: 9

Abstentions: 0 Absents: Thierry BLAISE

Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Colis de Noël - 2019_076

Le Conseil décide d'attribuer 7 colis de Noël d'une valeur de 45 euros chacun sous la forme de 7 bons d'achat au Centre Leclerc de Raon-L'Etape au bénéfice des agents de la commune.

Ainsi fait et délibéré ce jour, Pour copie conforme, Vittore PETTOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de Nancy

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/11/2019 054-215405192-20191127-2019_076-DE

Département de Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 27 novembre 2019

Membres en exercice : Date de la convocation: 22/11/2019

10 L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept novembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL

Présents: 8

Votants: 9

Présents: Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI,

Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie MAIRE, Aude CHAPPUY,

Denis MICHEL

Pour: 9 Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY

Contre: 0 Excusés:

Abstentions: 0 Absents: Thierry BLAISE

Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Indemnité de fonction de l'agent recenseur - 2019_077

Le Président expose aux membres du conseil municipal que conformément au décret 2003-561 du 23 juin 2003, la commune sera soumise au recensement de la population en janvier et février 2020. A cet effet, une somme de 1066 euros sera versée par l'INSEE au budget communal pour la réalisation de cette opération.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal fixent à 1.066 euros l'indemnité brute qui sera versée à l'agent recenseur et chargent le maire de procéder à son recrutement.

Ainsi fait et délibéré ce jour, Pour copie conforme, Vittore PETTIOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20____ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20____

RF Préfecture de Nancy

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/11/2019 054-215405192-20191127-2019_077-DE

Département de Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 27 novembre 2019

Membres en exercice : Date de la convocation: 22/11/2019

10 L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept novembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL

Présents: 8

ECNCTIONNEMENT.

Votants: 9

Présents: Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI,

Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie MAIRE, Aude CHAPPUY,

Denis MICHEL

Pour: 9 Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY

Contre: 0 Excusés:

Abstentions: 0 Absents: Thierry BLAISE

Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Vote de crédits supplémentaires - foret_thiaville - 2019_078

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FUNCTIONNEMENT:		DEPENSES	RECEITES	
615231	Entretien, réparations voiries		17000.00	
		TOTAL:	17000.00	0.00
INVESTISSEMENT:			DEPENSES	RECETTES
		TOTAL:	0.00	0.00
		TOTAL:	17000.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes figurant au budget primitif.

Ainsi fait et délibér ce joure, Pour copie conforpme, Vittore PETTOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20____

DEDENICEC

DECETTES

RF Préfecture de Nancy

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/11/2019
054-215405192-20191127-2019 078-DE